

Date de l'arrêté : 30/03/2026 Objet : Délégation de fonctions et de signature à un adjoint.	République Française Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Arrondissement : Forcalquier VENTEROL - COMMUNE
---	---

ARRÊTÉ
N° AR_2026_005

portant Délégation de fonctions et de signature à un adjoint.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18 et L 2122-23 ;
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 20/03/2026 fixant à deux le nombre des adjoints au Maire ;
- Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Mme Régine DE LUCA en qualité de deuxième adjoint au maire, en date du 20/03/2026 ;
- Considérant la nécessité pour la bonne administration locale de déléguer à Mme Régine DE LUCA, adjoint au maire un certain nombre d'attributions relevant de l'urbanisme ;

ARRETE

Article 1^{er} : Mme Régine DE LUCA, adjoint au maire, est déléguée à l'urbanisme.

elle exercera les fonctions suivantes :

- Etude, suivi et signature des demandes d'urbanisme

Cette délégation entraîne une délégation de signature de documents. La signature de Mme Régine DE LUCA des pièces et actes suivants : décisions d'urbanisme devra être précédée de la formule suivante : "par délégation du Maire".

Article 2 : La secrétaire générale de mairie est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressée et dont une ampliation sera transmise à Madame la Préfète des Alpes de Haute Provence.

Notifié le :

L'intéressé

Fait à VENTEROL, le 30 mars 2026
Le Maire



Date de transmission de l'acte: 30/03/2026
Date de reception de l'AR: 30/03/2026
004-210402343-AR_2026_005-AI
A G E D I

AR_2026_005